

- taux de maturité des processus selon l'échelle d'évaluation à 6 niveaux (cf § "Autoévaluation des bonnes pratiques")...

➤ **Efficiences :**

• estimation de l'impact et de la facilité de mise en œuvre de la bonne pratique :

- temps-homme consacré aux activités de coopération biomédicale internationale, afin d'estimer la facilité de mise en œuvre ou l'intégration des activités dans les pratiques quotidiennes,
- taux de réalisation ou d'atteinte des objectifs des coopérations, afin d'estimer le ratio ressources/résultats de la coopération,
- nombre d'obstacles surmontés par an (par rapport à l'organisation, la communication ou la gestion du projet), afin d'estimer la capacité de détection et de résolution des points critiques,
- ressources financières, logistiques et matérielles consommées, afin d'estimer l'emprise relative de la bonne pratique...

➤ **Qualité perçue :**

• interne aux services biomédicaux coopérants :

- motivation des personnels biomédicaux et référents à contribuer aux projets de coopération, afin d'estimer l'impact sur les missions du service biomédical,
- nombre d'initiatives pour développer de nouvelles coopérations, afin d'estimer l'adéquation entre le potentiel du service biomédical et les besoins identifiés,
- appréciation de l'épanouissement au travail pour les acteurs coopérants, afin d'estimer le bien-fondé de l'activité pour le personnel...

• au niveau des établissements coopérants :

- appréciation des résultats obtenus par rapport aux besoins identifiés, afin d'estimer la pertinence de continuer la coopération,

- appréciation de l'amélioration des liens interculturels réciproques, afin d'estimer les apports et bénéfices mutuels,

- augmentation des sollicitations pour assumer d'autres projets de coopération, afin d'estimer le niveau de reconnaissance institutionnelle...

## BPAC 2 : Bonne pratique de gestion de l'accueil et de l'encadrement de stagiaires

### A. Sens

#### DÉFINITION

La gestion de l'encadrement et de l'accueil de stagiaires est l'ensemble des activités à réaliser par l'établissement d'accueil pour permettre aux étudiants ou apprenants de remplir pleinement les missions qui leur ont été confiées.

#### ENJEUX

Un service biomédical peut maintenir son niveau d'innovation et de progrès en étant périodiquement confronté aux regards des jeunes générations et sollicités par leurs nouvelles idées. Les investissements directs à court terme en temps et apprentissage des savoir-faire consentis par le service biomédical peuvent être largement compensés par les bénéfices indirects sur le long terme associés aux résultats des projets menés par les stagiaires, autant sur les aspects techniques que managériaux.

#### OBJECTIFS

La gestion de l'encadrement et de l'accueil de stagiaires a pour but de fournir aux stagiaires tous les éléments indispensables à l'atteinte de leurs objectifs professionnels et personnels. Elle permet de préciser la totalité des modalités de stage afin de créer un climat de confiance et de sécurité optimal au sein du service biomédical. Ainsi, l'étudiant peut acquérir une expérience professionnelle concrète et faire connaître son établissement d'enseignement par la qualité du service qu'il rendra. Elle permet enfin à la structure d'accueil de bénéficier de ressources humaines supplémentaires afin d'explorer de nouvelles voies, de faire avancer des projets ou de traiter des tâches en cours.

## INNOVATION ET PROGRÈS

- L'innovation dans cette bonne pratique vise à rendre plus facile l'accès aux savoirs du métier de l'ingénierie biomédicale et plus important le bénéfice mutuel pour les stagiaires et le service biomédical.
- Le progrès repose au final sur l'attractivité du métier de l'ingénierie biomédicale pour les générations futures. Les stagiaires construisent souvent leur vocation métier suite à un premier contact motivant avec le monde professionnel.

## B. Soutien

### PARTIES PRENANTES

- Les bénéficiaires directs sont les stagiaires qui apprendront une partie de leur futur métier.
- Le bénéficiaire indirect est le service biomédical qui a une ressource temporaire supplémentaire et une ouverture possible sur de nouvelles façons d'agir.
- Le fournisseur direct est aussi le service biomédical qui met à disposition sa logistique, ses savoirs et savoir-faire aux stagiaires.
- Les fournisseurs indirects sont les organismes de formation intégrant des périodes de stages dans leurs formations, les services de l'établissement de santé en lien avec le projet de stage.

### RESSOURCES GÉNÉRIQUES

- Internes à l'établissement :
  - Les ressources humaines à mobiliser en permanence sont les personnels du service biomédical associés à l'activité de stage (encadrement, suivi, projet...).
  - Plus ponctuellement les services de soins, administratifs ou techniques ayant des interactions avec l'activité de stage.
  - Les services de gestion du personnel stagiaire pour suivre les conventions et assurer le processus d'ac-

cueil, d'information et d'enregistrement,

- Les ressources documentaires nécessaires pour le bon déroulement du stage : convention de stage, documentations techniques, études, guides, textes réglementaires, normes, ouvrages, revues, articles, rapports, accès internet...
- Externes à l'établissement :
  - Les informations sur l'organisme de formation, les objectifs, le suivi et l'évaluation du stage et les capacités initiales du stagiaire.
  - Les textes réglementaires, référentiels sectoriels, normes, études, documents, ouvrages, articles, revues, guides ou sites web ayant un lien avec l'activité de stage,
  - Les données de benchmarking sur les stages biomédicaux.

### RESSOURCES SPÉCIFIQUES

#### France

- Proposition d'une nouvelle bonne pratique relative à l'encadrement et l'accueil d'un stagiaire [pa 11].
- Les conditions d'accueil, de suivi, de protection sociale et de gratification des stages supérieurs à 3 mois en enseignement supérieur sont réglementées :
  - Loi n°2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, NOR: SOCX0500298L, [www.legifrance.gouv.fr/](http://www.legifrance.gouv.fr/)
  - Loi n° 2008-596 du 25 juin 2008 portant modernisation du marché du travail, NOR: MTSX0805954L, [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
  - Loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 ramenant à deux mois la durée à partir de laquelle la rémunération des stagiaires devient obligatoire [jorf 17]
  - Décret n°2009-692, 693, 694 et 695 : dispositif d'aide à l'embauche [jorf 18]
  - Décret n° 2009-885 du 21 juillet 2009 relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les administrations et établissements publics de l'Etat ne présentant pas un caractère industriel et commercial [jorf 23]
  - Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique, [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)

**Québec**

- Cahier de l'étudiant, Stages en génie clinique, Programme de maîtrise, Université de Montréal, 2010, <http://apibq.org/comites/bonnes-pratiques-en-genie-biomedical>
- Guide du stagiaire, Programme du baccalauréat, École Polytechnique de Montréal, 2010, [www.polymtl.ca/sp/stage/guidenp/evaluation.php](http://www.polymtl.ca/sp/stage/guidenp/evaluation.php)

**C. Suivi**

CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS : (voir figure 18)

**PROCESSUS ET CRITÈRES POSSIBLES DE RÉALISATION**

**1. L'établissement d'enseignement s'implique dans l'élaboration du stage :**

- a) Il valide le ou les thèmes prévisionnels du stage avec le service biomédical,
- b) Il rédige ou approuve la convention de stage liant les parties dans le respect des exigences et règlements en vigueur,

c) Il s'assure du bon déroulement du stage et de l'atteinte des objectifs pédagogiques...

**2. Le stagiaire s'implique dans le succès de son stage :**

- a) Il répond aux attentes du service biomédical compatibles avec les objectifs pédagogiques et son projet personnel et professionnel,
- b) Il s'adapte aux règles internes de l'établissement d'accueil en stage,
- c) Il travaille et progresse pour atteindre les objectifs des parties prenantes...

**3. Le service biomédical s'assure des bonnes conditions de travail des stagiaires et de la prise en compte de leurs objectifs :**

- a) Il explicite le sujet et les objectifs du stage en tenant compte des attentes de toutes les parties prenantes,
- b) Il intègre l'évolution éventuelle et justifiée des objectifs ou projets du stage,

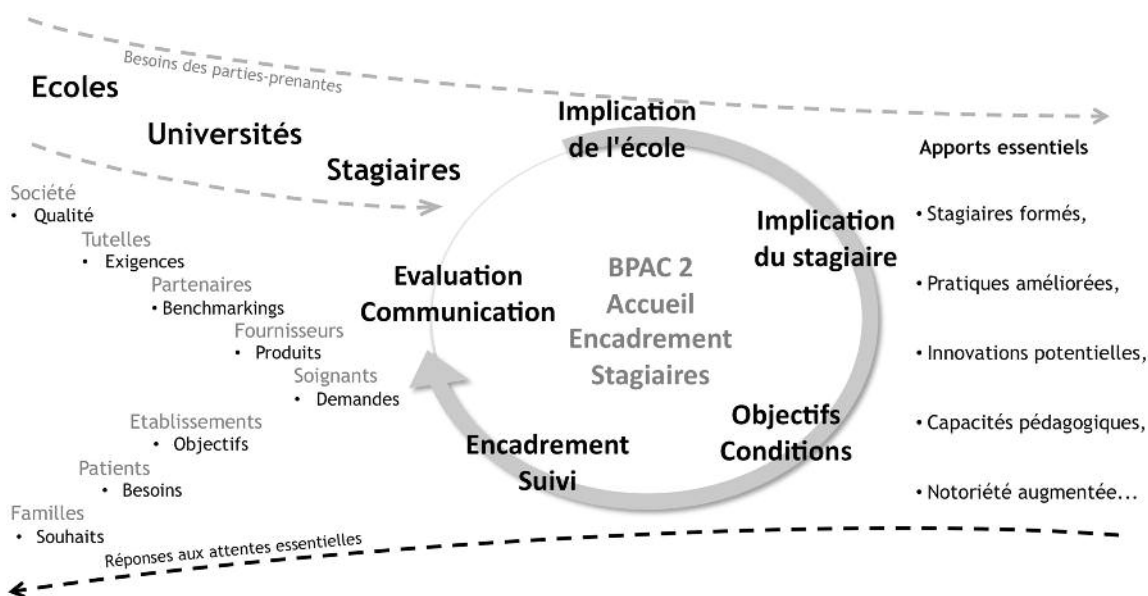


Figure 18 : Cartographie des processus de la bonne pratique d'activités connexes en ingénierie biomédicale BPAC 2 "Gestion de l'accueil et de l'encadrement de stagiaires".

c) Il élabore les documents nécessaires pour le bon déroulement du stage,

d) Il s'assure que tous les moyens physiques et matériels sont disponibles afin de permettre au stagiaire de réaliser ses tâches,

e) Il s'assure que les obligations de sécurité sanitaires et de conditions de travail sont respectées (vaccins, environnement, protection individuelle, etc.)...

d) Il suggère des améliorations pouvant être mises en œuvre par les parties lors de prochains stages,

e) Il favorise la diffusion des travaux validés et autorisés, notamment sur internet ou dans les réseaux professionnels spécialisés,

f) Il favorise l'innovation en ingénierie biomédicale en suscitant la rédaction de publications professionnelles sous forme de synthèses et de retours d'expériences de travaux d'intérêt général...

#### 4. Le service biomédical assure l'encadrement et le suivi régulier des stagiaires sous sa responsabilité :

a) Il accueille tout stagiaire en tant que membre effectif de la structure d'accueil et le considère comme un professionnel,

b) Il met au point ou valide un planning d'actions pour atteindre les objectifs,

c) Il fait prendre conscience au stagiaire de l'importance de la confidentialité des données qu'il serait amené à utiliser,

d) Il encadre le stagiaire avec des rencontres régulières stagiaire/tuteur, des mises en situation professionnelle, des habilitations octroyées, une analyse périodique des progrès,

e) Il donne une suite positive aux sollicitations de contacts ou de visites sur site de l'établissement d'enseignement et en permet le bon déroulement...

#### 5. Le service biomédical évalue les travaux et classe les rapports des stagiaires en les rendant accessibles à toute personne autorisée :

a) Il dresse un bilan final des activités réalisées, évalue le rapport final et adresse ses avis à l'établissement d'enseignement,

b) Il contribue à la préparation de la communication finale du stagiaire sur ses travaux et en favorise la diffusion auprès du personnel,

c) Il contribue autant que possible aux évaluations finales organisées par l'établissement d'enseignement,

#### EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Sans être exhaustives, les données suivantes peuvent aider à construire des indicateurs sur les principaux axes de la performance. Le choix des données utilisées est libre, mais une vigilance particulière est apportée sur leur pertinence selon le contexte et la rapidité d'obtention de la mesure afin d'en faciliter le suivi périodique. Les informations de performance ci-dessous peuvent être exploitées et synthétisées dans un rapport annuel d'activité présenté à la direction.

##### > Efficacité :

##### • identification d'effets concrets consécutifs aux critères de réalisation :

- existence d'une convention de stage validée en commun, afin de vérifier la légalité réglementaire de l'accueil pédagogique,
- taux d'assiduité du stagiaire, afin d'estimer l'intérêt réel pour les activités d'ingénierie biomédicale,
- tenu du planning prévisionnel d'activités, afin d'estimer la capacité organisationnelle du stagiaire et de son encadrant,
- nombre de rencontres tuteur/stagiaire, afin d'estimer la disponibilité réelle du tuteur,
- nombre de travaux finalisés validés, afin d'estimer l'adéquation entre le potentiel d'action du stagiaire et les ambitions initiales,
- nombre de communications faites, afin d'estimer les capacités de faire-savoir les savoir-faire...

• identification de l'efficacité de la dynamique de la bonne pratique :

- taux de critères de réalisation respectés,
- taux de maturité des processus selon l'échelle d'évaluation à 6 niveaux (cf § "Autoévaluation des bonnes pratiques")...

> **Efficiences :**

• estimation de l'impact et de la facilité de mise en œuvre de la bonne pratique :

- temps-homme consacré aux activités de stage versus le nombre de stagiaires encadrés, afin d'estimer la facilité de leur mise en œuvre ou de leur intégration dans les pratiques quotidiennes,
- taux de stages ayant eu des effets bénéfiques sur le service biomédical, afin d'estimer la pertinence de continuer ou d'améliorer les processus,
- ressources financières, logistiques et matérielles consommées, afin d'estimer l'emprise relative de la bonne pratique...

> **Qualité perçue :**

• interne au service biomédical :

- appréciation des effets des stages sur les activités quotidiennes, afin d'estimer l'image des stagiaires auprès du personnel,
- améliorations adoptées suites aux stages, afin d'estimer la reconnaissance concrète des apports par le personnel,
- motivation à faire appel à de nouveaux stagiaires, afin d'estimer le potentiel d'accueil de stagiaires et l'émulation des équipes présentes...

• au niveau de l'établissement d'accueil :

- appréciation du service biomédical dans l'encadrement des stagiaires, afin d'estimer le niveau de cohérence de cette activité avec ses missions attendues,
- appréciation des apports pour l'établissement, afin d'estimer le niveau de communication et de pertinence avec ses missions,
- augmentation de l'attractivité de l'établissement pour de nouveaux stagiaires, afin d'estimer le niveau de reconnaissance réel sur les apports des stages...

• au niveau du stagiaire :

- progrès constatés dans ses capacités professionnelles, afin d'estimer la pertinence des activités réalisées,
- appréciation sur l'environnement et le déroulement du stage, afin d'identifier les points d'amélioration à suggérer,
- motivation à conseiller le lieu de stage à d'autres, afin d'estimer l'image professionnelle réelle donnée par le service biomédical...

• au niveau de l'établissement d'enseignement :

- appréciation de l'environnement du stage lors des visites, afin d'identifier le niveau de professionnalisme du service biomédical,
- appréciation de la qualité des résultats et apports du stage, afin d'estimer la qualité de l'encadrement et du tutorat,
- retours du stagiaire sur ses appréciations, afin d'obtenir des informations sur la qualité des vécus en situation professionnelle,
- motivation à renouveler une demande d'accueil de stagiaire, afin de décider sur la continuation du partenariat...